

2010

# Atelier régional de lancement du projet élevage comme moyen de subsistance



Union Africaine, Bureau interafricain des  
ressources animales

**Élevage comme moyen de subsistance: Renforcer  
les stratégies d'adaptation aux changements  
climatiques par une meilleure gestion de  
l'Interface Elevage-Faune sauvage-Environnement**

**Ouagadougou, Burkina Faso  
05 -06 Juillet 2010**

**Compte rendu de l'atelier régional de lancement du projet  
dans le WAP et le Niokolo**

Union Africaine

**Bureau interafricain des ressources animales**

**Juillet 2010**

## Table des matières

	<b>Page</b>
Remerciements	4
Résumé exécutif	5
Démarrage des travaux	6
Déroulement de l'atelier	6
Présentation du projet	6
Présentation des objectifs et de la méthodologie de l'atelier	7
Présentation des rapports sur l'établissement de la ligne de référence dans le Complexe du Niokolo	7
Présentation des rapports sur l'établissement de la ligne de référence dans le Complexe du WAP	9
Activités des partenaires	10
Mécanisme de coordination du projet	10
L'élaboration des outils de planification	12
Conclusion générale	12
Annexe 1: Programme de l'atelier	14
Annexe 2 : Liste des participants	16

## **Remerciements**

L'équipe de coordination du projet exprime sa gratitude au Gouvernement du Burkina Faso, pays d'accueil, pour son intérêt pour le développement du projet, pour l'accueil chaleureux, le soutien et toutes les dispositions prises pour la réussite des travaux.

L'équipe projet remercie également tous les participants qui ont pris de leurs temps pour venir jusqu'à Ouagadougou, partager leurs expériences pendant deux jours. A tous, merci pour le travail bien engagé, vos enthousiasmes sont un encouragement pour l'équipe de coordination du projet.

L'équipe de coordination du projet remercie particulièrement Mme Irene Uwizeye qui a assurée, avec diligence, le suivi quotidien de l'organisation de cet atelier.

## Résumé exécutif

Le projet « **Elevage comme Moyen de Subsistance** » financé par l'Union Européenne a débuté en Février 2010 et se poursuivra jusqu'en Juillet 2013. Il s'agit d'une collaboration entre organisations partenaires (Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Fondation de la faune africaine (AWF), l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS), la Communauté Economique du Bétail de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) et Vétérinaires sans frontières Belgique (VSF)), douze pays (Sénégal, Mali, Guinée, Burkina Faso, Niger, Benin Tchad, Cameroun, Nigéria, Kenya, Soudan, et Ouganda) et quatre Communautés Economiques Régionales (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), Communauté économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) et Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)).

Le projet vise à améliorer les ressources naturelles et les pratiques de gestion du bétail à l'interface des zones protégées en réponse à des risques accrus et la vulnérabilité liés aux changements climatiques.

Du 05 au 06 Juillet 2010, s'est tenu au RAN hôtel Somketa de Ouagadougou l'atelier de lancement du projet « **Elevage comme Moyen de Subsistance** ». L'objectif de cet atelier était de lancer officiellement le projet. Les objectifs spécifiques étaient de:

- Partager les objectifs du projet et les résultats attendus
- Valider les situations de référence détaillées, les analyses détaillées des intervenants et si nécessaire, proposer des indicateurs d'impacts additionnels aux indicateurs contenu dans le cadre logique initial
- S'entendre sur les modalités de mise en œuvre du projet
- Développer un plan d'action chiffré pour la première année du projet

L'atelier a réuni autour de l'équipe du projet, les représentants des Ministères de l'Elevage et de l'Environnement, des organisations non gouvernementales, les conservateurs des parcs, les associations d'éleveurs. Les membres du consortium qui ont participé étaient:

- La délégation de la Guinée
- La délégation du Sénégal
- La délégation du Mali
- La délégation du Burkina Faso
- La délégation du Bénin
- La délégation du Niger
- L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- La Fondation de la faune africaine (AWF)
- Vétérinaires sans frontières Belgique (VSF) antenne du Niger

Etaient invités et absents à cette réunion :

- Le Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)

- La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

La liste des participants est jointe en annexe. Ce rapport comprend le compte rendu des débats de l'atelier de lancement du projet.

### **Démarrage des travaux**

Le mot de bienvenue a été donné par le Chef de l'Unité Production Animale, représentant le Directeur de l'Union Africaine-Bureau Inter africain des Ressources Animales (UA-BIRA), Dr Nouala qui, dans son propos, a remercié les participants pour leurs disponibilités. Il a souligné l'importance que le l'UA-BIRA accorde au projet et aux résultats attendus de cet atelier. Il a ensuite donné un aperçu de la genèse du projet avant de rappeler les objectifs dans leurs contextes. Il a souligné l'importance d'un cadre logique dans la mise en œuvre de tout projet et à insister sur la nécessité d'une bonne collaboration entre toutes les parties prenantes. Il a enfin salué, jusqu'ici, la qualité de la collaboration entre l'UA-BIRA et les Gouvernements des pays impliqués dans le projet.

### **Déroulement de l'atelier**

Par un tour de table, les participants se sont présentés tout en soulignant leurs fonctions, leurs structures et leurs pays. Après cette présentation, les travaux ont commencé par l'examen et l'adoption de l'agenda articulé pendant les deux (02) jours, autour des points suivants :

- la présentation du projet ;
- l'examen et l'adoption des rapports des consultants ;
- l'élaboration du cadre logique, du Plan de Travail Annuel (PTA) 2010-2011.

Après une pause consécutive à l'ouverture, l'atelier s'est poursuivi en plénière. Le premier présidium installé pour les travaux a eu comme président Dr Atchadé du Bénin.

### **Présentation du projet**

L'exposé introductif, présenté par le coordonateur, Dr Bosso, a porté sur la présentation du projet « **Elevage comme Moyen de Subsistance** », notamment le contexte, la justification, les objectifs, les activités et résultats attendus. Cet exposé a permis une meilleure appropriation par les participants du projet dans sa conception, sa genèse, son contexte, son processus d'élaboration, les objectifs visés et les attentes.

L'exposé a été suivi d'un commentaire du Coordonnateur du Projet sur les résultats déjà enregistrés au cours de la phase de démarrage et les perspectives, tout en soulignant la disponibilité des partenaires à soutenir le projet.

### **Présentation des objectifs et la méthodologie de l'atelier**

Dr Bosso a ensuite présenté les éléments du contenu de l'atelier. Il a rappelé l'objectif de cet atelier qui était de lancer officiellement le projet. Les objectifs spécifiques étaient de:

- Partager les objectifs du projet et les résultats attendus
- Valider les situations de référence détaillées, les analyses détaillées des intervenants et si nécessaire, proposer des indicateurs d'impacts additionnels aux indicateurs compris dans le cadre logique initial
- S'entendre sur les modalités de mise en œuvre du projet
- Développer un plan d'action budgétisé pour la première année du projet

Il a mentionné que la méthodologie de travail serait basée sur l'approche participative. Elle consisterait en des présentations thématiques en PowerPoint faites par des personnes ressources. L'atelier était organisé principalement sur des travaux en plénière (exposés, état des lieux, échanges d'expérience). Toutes les sessions étaient en plénière et dirigées par des modérateurs choisis par pays. L'atelier était organisé en 5 sessions :

1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier de lancement du Projet
2. Présentation du projet
3. Présentations des rapports sur l'établissement de la ligne de référence
4. Modalités de mise en œuvre et présentation des activités des partenaires
5. Cadre logique et plan de travail

Il a souligné que les objectifs et la méthodologie choisie pour l'atelier permettraient de répondre aux attentes conçues dans le but de partager avec les participants, l'expérience acquise en matière de gestion des ressources naturelles et les pratiques de gestion du bétail à l'interface des zones protégées.

### **Présentation des rapports sur l'établissement de la ligne de référence dans le Complexe du Niokolo**

Cette session a été facilitée par Dr Mouctar Sow de la Guinée. Le premier exposé axé sur la présentation du rapport sur l'établissement de la ligne de référence dans le Complexe du Niokolo a été présenté par le Consultant Dr Dan Lansana Kourouma. Trois exposés successifs ont été faits par le consultant sur le Mali, le Sénégal et la Guinée. Dr Kourouma a articulé ses présentations autour des points suivants :

- Démarche méthodologique de l'étude
- Cadre institutionnel et juridique de l'élevage
- Cadre juridique sur la gestion des ressources naturelles
- Situation géographique, écosystèmes et ressources naturelles
- Analyse des menaces et opportunités
- Situation socio économique des communautés riveraines
- Principales activités et moyens de subsistance
- Analyse des contraintes et potentialités
- Conclusions et recommandations

Il est ressorti de cet exposé que La croissance rapide des populations dans les zones périphériques des parcs Niokolo Koba et Badiar combinée à la pauvreté des communautés est source et conséquence de la dégradation des ressources naturelles dans les terroirs des

communautés. Cela explique également les conflits dans l'accès et l'usage des ressources, ainsi que la forte pression sur les ressources des parcs.

Les parcs Niokolo Koba et Badiar de par leur climat, leur relief, leur hydrographie, leur végétation et leur sol possèdent une grande variété d'écosystèmes fragiles dont la vulnérabilité aux effets des changements climatiques et des activités anthropiques est très marquée.

La présentation de Dr Kourouma a suscité de nombreuses questions, commentaires et contributions qui ont porté notamment sur :

- L'importance de la concertation à l'interface. Les participants ont mentionné qu'elle n'est pas suffisante, et qu'il faut impérativement mettre sur pied des mesures d'aménagement
- Les participants ont trouvé qu'il était important de prioriser les contraintes, de documenter (collecter les indicateurs) la vulnérabilité liée aux changements climatiques dans les zones d'élevage autour des aires protégées
- Il a été souligné que plusieurs contraintes sont causées par le manque de formation et de renforcement des capacités des éleveurs
- Les systèmes d'aménagements et de gestion des couloirs de transhumances devraient être basés sur la concertation des parties prenantes
- Les informations sur les situations de référence devraient être basées sur le cadre logique du projet afin de combler les gaps
- Il est indispensable de faire un état des lieux des projets passés et en cours
- Il est nécessaire de connaître le rôle joué par les femmes dans le développement de l'élevage autour des aires protégées
- Une bonne partie des discussions a tourné autour de la question de la transhumance et ses caractéristiques. Il a été souligné par les participants que la transhumance venant du Mali a une importance régionale non négligeable
- A propos des systèmes d'élevage, il a été avancé que l'intensification de l'élevage pourrait engendrer d'autres problèmes plus graves liés à l'environnement.

### **Présentation des rapports sur l'établissement de la ligne de référence dans le Complexe du WAP**

Cette session a été facilitée par Dr Saidou du Niger. Le deuxième exposé présenté par Mr Sawadogo Issa, Consultant pour la zone WAP, a porté sur la présentation du rapport sur l'établissement de la ligne de référence dans le Complexe WAP. Trois exposés successifs ont été faits par le consultant sur le Burkina Faso, le Bénin et enfin le Niger. Mr Sawadogo a articulé sa présentation autour des points suivants :

- Caractéristiques physiques du complexe WAP et de sa zone périphérique
- Caractéristiques humaines et socio-économiques
- L'élevage pastoral et le complexe WAP : caractéristiques et acteurs en présence
- Les moyens de subsistance des éleveurs : état des lieux et actions de renforcement
- Perceptions et attentes des communautés pastorales vis-à-vis de l'Etat et de ses instruments et des agences d'appui
- Analyse des parties prenantes
- Conclusions et recommandations



D'une manière générale, on retiendra que l'exposé a permis une bonne compréhension du complexe WAP, de la problématique de développement de l'élevage et de gestion des ressources naturelles dans le complexe. Des informations plus ou moins complètes ont été fournies avec une focalisation sur les aspects sociaux, les activités génératrices de revenu des femmes, les activités menées par les intervenants déjà en place dans la zone.

Plusieurs participants ont pris la parole pour poser des questions d'éclaircissement ou pour faire des contributions ou des commentaires sur l'exposé. On retiendra :

- Des questions sur la situation à l'intérieur des aires protégées et l'accès à leurs ressources, sur certains chiffres annoncés par le consultant, sur le dédommagement des victimes des attaques des éléphants.
- Des contributions sur l'évolution de la gestion et l'accès aux ressources des aires protégées, sur les activités de l'ANOPER du Bénin, sur le RAF et ses textes d'application au Burkina Faso.
- Des commentaires sur certains aspects de l'exposé notamment la contribution de l'élevage au revenu des pasteurs et agro-pasteurs, les notions de capacité de charge, l'approche participative dans la mise en œuvre des actions de développement, une prise en compte insuffisante de la décentralisation et le rôle important que doivent jouer les collectivités décentralisées dans la gestion des ressources de la zone d'intervention du Projet.
- Des inquiétudes ont également été exprimées par rapport à la démarche suivie qui ne permet pas de faire ressortir les connaissances et données précises sur les groupes cibles et de renseigner convenablement les indicateurs du Projet. Par rapport à cette dernière inquiétude, il a été proposé à l'atelier de trouver des stratégies permettant d'obtenir les informations manquantes.
- Les participants ont également mis en évidence la nécessité d'une part de revenir sur cette question d'indicateurs, lors du traitement du cadre logique du Projet mais aussi d'identifier des actions précises sur les sites retenus et de rechercher par la suite, les données complémentaires sur lesdits sites pour mieux renseigner les indicateurs.
- Des recommandations complémentaires ont également été faites, notamment par rapport à l'aménagement des zones d'accueil qui s'avère nécessaire pour la réussite de ce projet.

### **Activités des partenaires**

Cette session a été facilitée par Mr Diouf du Sénégal, et avait pour objectif d'aider à la planification des activités dans le cadre du projet. Au cours de cette session, les contributions de l'IUCN, d'AWF et de VSF au projet ont été confirmées et précisées. Elles porteront sur les trois premiers résultats du projet et sont de degrés et de natures différents. Après la présentation de leurs structures respectives et de leurs principales activités, les principaux partenaires du projet, ont eu l'occasion de présenter un aperçu des réalisations prévues dans le cadre du projet, pour la période d'exécution.

Après concertation avec toutes les parties concernées, l'IUCN prendra le leadership sur le terrain et interviendra sur trois des sites du projet (Complexe du Niokolo, Complexe du WAP et zone du

Lac Tchad). L'IUCN se chargera de la restauration des écosystèmes, la gestion durable et la valorisation de ressources rares, la gouvernance locale de l'utilisation des ressources naturelles, la valorisation des zones périphériques des aires protégées et de toutes les activités améliorant les droits des populations en matière de gestion des ressources naturelles. AWF interviendra sur les mêmes activités que l'IUCN et mettra l'accent sur l'aspect mitigation des conflits entre la faune sauvage et les hommes et développera les compétences à l'échelle locale. Contrairement à l'IUCN, AWF interviendra uniquement sur deux sites (Complexe du Niokolo et Complexe du WAP). VSF contribuera en aidant les éleveurs locaux et en apportant des formations, des technologies et un savoir-faire en matière de santé animale. VSF contribuera également à inventorier les marchés à bétail, à appuyer les initiatives de commercialisation des produits d'élevage. VSF interviendra uniquement sur deux sites (Complexe du Niokolo et Complexe du WAP).

### **Mécanisme de coordination du projet**

Cette session a été facilitée par Mr Ouattara du Burkina Faso. Cette présentation s'est déroulée en deux phases. Dr Bosso a, avant tout, indiqué que le succès du projet reposait sur un appui politique ferme et sur la mise à disposition de ressources suffisantes pour répondre aux besoins des parties prenantes. Le projet devrait par conséquent établir un mécanisme de coordination pour guider les parties prenantes à l'exécution et à l'appui du projet, suivre son évolution, éviter "le double emploi", et diffuser des informations sur les activités du projet. Il s'est ensuite appuyé sur les composantes du mécanisme de coordination efficace, les avantages de la coordination des activités tout en citant les acteurs impliqués dans la coordination du projet. Le projet sera exécuté avec la participation active des départements ministériels, des Communautés Economiques Régionales, le concours des organes d'exécution locaux, les Organisations Non Gouvernementales internationales (ONG), les représentants de la société civile tels que les associations d'éleveurs, les femmes, les jeunes.

Dr Nouala est ensuite allé dans les détails en situant clairement les rôles et responsabilités des différents acteurs identifiés. Rôles qu'il a qualifiés d'essentiels pour la coordination des activités des différents acteurs aux niveaux national et régional.

- a) **Les ONG :** ((Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Fondation de la Faune Africaine (AWF) et Vétérinaires sans frontières Belgique (VSF)) seront chargées de l'exécution du projet sur le terrain. Jouissant d'une bonne expérience, elles sont les plus adaptées à travailler sur le terrain. L'expérience indique que ces ONG ont en général des liens plus étroits avec les populations locales, sont moins hiérarchiques et bureaucratiques, et assurent des prestations de service avec plus d'efficacité. Au tant que faire ce peu, les ateliers de validation des études doivent être organisés en étroite collaboration avec les ministères de tutelle afin d'assurer l'appropriation. La répartition de leurs interventions par zone de projet est en annexe.
- b) **Les Ministères :** Plusieurs ministères sont concernés et s'appuieront sur les ministères en charge des productions animales et de l'environnement. Le ministère de tutelle sera celui en charge des ressources animales/élevage qui nommera le point focal du projet. Le Point Focal est en charge de la coordination des activités et de la diffusion des résultats auprès des autres parties prenantes nationales, de la liaison avec les autres projets en cours au

niveau national. Le ministère de tutelle convoque, préside les réunions de coordination nationale et le point focal du projet en assure le secrétariat.

- c) **Coordination nationale** : elle est assurée par le comité technique de suivi du projet (CTSP). Le CTSP est composé des représentants de tous les acteurs à l'interface (ministère de l'environnement, de l'agriculture, conservateur des parcs, ONG locales, Associations d'éleveurs, d'agriculteurs et de conservateurs, coordonnateurs d'autres projets exécutés dans la zone de projet et ayant un lien avec celui-ci, administration locale et les ONG exécutrices des activités). Il se réunit une fois par mois ou au moins une fois par trimestre. Il est chargé d'orienter et d'approuver le programme de travail des ONG exécutrices, assurer la cohérence des interventions et la synergie avec les actions complémentaires, le suivi des activités etc. de préférence, il est institutionnalisé par un acte du ministre de tutelle.
- d) **Les Communautés Economiques Régionales** : (la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté Economique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)) seront chargées d'assurer la coordination au niveau régional et la cohérence dans la planification et l'exécution des activités au niveau régional. Elle organise des réunions de coordination régionale une fois par trimestres ou au moins une fois par semestre. Elle travaillera en collaboration étroite avec leurs Etats membres respectifs, afin d'assurer la mise en œuvre des activités approuvées, la mise en œuvre d'initiatives au niveau régional, l'organisation et la participation aux réunions / ateliers de validation régionaux.
- e) **L'UA-BIRA** , à travers l'Unité de Gestion du Projet, assurera le rôle de centre de ressources du projet, sera chargé de l'appui, de la coordination avec les parties prenantes, de la supervision de toutes les opérations à mener sur les différents sites du projet, de la mise en œuvre de tout le mécanisme de coordination, de la diffusion des résultats et des visites des sites du projet.
- f) **Un Comité de pilotage** sera mis en place pour assurer la coordination générale et le suivi du projet, orienter et approuver les programmes d'activités et le budget, les rapports d'activités, assurer la cohérence de l'intervention du projet et orienter les activités de diffusion (publications, séminaires, etc.). Il sera constitué de représentants des Organisations Non Gouvernementales internationales et des départements ministériels des pays impliqués. L'Union Européenne sera présente en tant qu'observateur. Le Comité de pilotage se réunira une (1) fois par an.

Les participants ont tour à tour partagé les expériences dans leurs pays respectifs, tout en soulignant les contextes de mise en œuvre d'un mécanisme de coordination, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et les leçons apprises.

### **L'élaboration des outils de planification**

La séance en plénière facilitée par Dr Cissé du Mali a permis aux participants d'améliorer le cadre logique. Celui-ci a été renseigné progressivement par les participants sur la base de l'identification de l'objectif global, d'objectifs spécifiques, les extrants (produits attendus), les

activités et les intrants (types de ressources). Les colonnes des suppositions critiques et celles des Indicateurs Objectivement Vérifiables et des sources et moyens de vérification ont été successivement analysées et renseignées. Il ressort des travaux en plénière que d'une manière générale, les cibles et les indicateurs sont globalement pertinents par rapport au contexte du projet

Les aperçus des activités par partenaires ont permis d'engager des débats sur la finalisation du plan de travail 2010-2011. Il a aussi été question, dans l'optique d'optimisation des plans de travail à venir, de souligner l'importance du partage de l'information, de la capitalisation des acquis et autres expériences du projet ainsi que la fédération des énergies dans le but d'assurer la pérennité des activités du projet.

### **Conclusion générale**

L'atelier de lancement, tenu à Ouagadougou peut être qualifié de très informatif et de très intéressant tant pour l'équipe organisatrice que pour les participants venus des pays concernés par le projet. Il a pu réunir, en fait, toutes les parties concernées par le domaine de l'élevage, de la gestion des ressources naturelles et de la gestion des conflits à l'interface et ainsi, a permis de ressortir des avis diversifiés, parfois même divergents mais complémentaires.

Au cours de cet atelier, des travaux importants ont été entrepris pour identifier les rôles des parties prenantes, les responsabilités et les stratégies de mise en œuvre appropriée. Les participants ont apporté une contribution importante à la méthodologie et à la direction du projet, y compris une liste des commentaires et de suggestions pour orienter et améliorer la conception du projet et sa mise en œuvre.

Il est constaté notamment à partir des présentations des consultants qu'une masse considérable de données existent dans les sites du projet. Ces données nécessitent d'être capitalisées et analysées afin d'actualiser les politiques existantes.

Il y a eu à la fois partage de connaissances et d'expériences au sein du groupe. Conséquemment, plusieurs idées clés ont pu être dégagées durant la restitution et de nouveaux éléments de réflexion ont surgi (mesures d'aménagement des aires protégées, rôle des femmes et des jeunes, etc.). Par ailleurs, les points discutés ont couverts différents aspects et divers enjeux ayant trait à la gestion des ressources naturelles et à la gestion améliorée au niveau de l'interface élevage-faune sauvage–environnement existant dans les sites.

Une analyse et des réflexions sur les intérêts du projet ont conduit à une révision des mesures des indicateurs pour les différents résultats sur les zones d'intervention et des sites du projet.

Pour la suite à donner au projet il est prévu :

1. Action: L'équipe projet a été priée de procéder à l'affinement de la matrice du Cadre Logique qui sera présentée lors de la réunion du Comité de Pilotage fin Juillet.
2. Action: Les mémorandums d'entente seront envoyés par l'UA-BIRA aux partenaires pour révision et signature

3. Action: L'UA-BIRA finalisera le plan d'actions et le chronogramme et les distribuera à chaque partenaire du projet dans les plus brefs délais, afin de faciliter le travail
4. Un communiqué de presse sera produit après le Comité de Pilotage en fin Juillet, annonçant le démarrage effectif du projet
5. L'équipe projet a été priée de produire un document sur le mécanisme de coordination du projet et de le distribuer pour commentaires d'ici le 15 Juillet 2010.



**INTERAFRICAN BUREAU FOR ANIMAL RESOURCES**  
**BUREAU INTERAFRICAIN DES RESSOURCES ANIMALES**

Kenindia Business Park Building, Museum Hill, Westlands Road  
P. O. Box 30786, 00100-Nairobi, Kenya, Telephone: 254-20-3674000, Fax: 254-20-3674341  
Email: [ibar.office@au-ibar.org](mailto:ibar.office@au-ibar.org), [www.au-ibar.org](http://www.au-ibar.org)

**Programme de l'atelier de lancement du Projet**  
**Élevage comme Moyen de Subsistance**

**05-06 Juillet 2010**  
**Ouagadougou, Burkina Faso**

Jour 1		Personne ressource
8:00 -9:00	<b>Inscription</b> des participants et collecte des documents de l'atelier	Secrétariat
9:00 -9:30	<b>Session 1: Cérémonie d'ouverture de l'atelier de lancement du Projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture officielle</li> <li>• Présentation des participants</li> <li>• Adoption de l'ordre du jour</li> </ul>	
9:30 -9:45	Photo de groupe et pause café	
9:45 - 10:45	<b>Session 2: Présentation du projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du projet</li> <li>• Objectifs de l'atelier, Résultats attendus et organisation</li> <li>• Discussions</li> </ul>	Coordonateur du projet
10:45 - 11:00	<b>Session 3: Présentations des rapports sur l'établissement de la ligne de référence</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction</li> </ul>	Coordonateur du projet
11:00 - 11:30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du rapport sur le Mali et discussions</li> </ul>	Consultant
11: 30 - 12:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du rapport sur le Sénégal et discussions</li> </ul>	Consultant
12: 00 - 12:30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du rapport sur la Guinée et discussions</li> </ul>	Consultant
12: 30 - 13:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions sur le rapport Complexe du Niokolo et validation</li> </ul>	Modérateur
13:00 - 14:30	Lunch	
14:30 - 15:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et discussion du rapport sur le Burkina Faso</li> </ul>	Consultant
15:00 – 15:30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et discussion du rapport sur le Bénin</li> </ul>	Consultant

15:30 – 16:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation et discussion du rapport sur le Niger</li> </ul>	Consultant
16:00 –16:15	Pause café	
16:15 –16:45	<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion sur le rapport Complexe du WAP et validation</li> </ul>	Modérateur
16:45 –17:15	<ul style="list-style-type: none"> <li>Principales actions menées au cours de la phase de lancement</li> </ul>	Coordonateur du projet
17:15	Fin de la journée	

Jour 2		Personne ressource
9:00-09:45	<b>Session 4: Modalités de mise en œuvre et présentation des activités des partenaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Modalités de mise en œuvre au niveau régional (CER)</li> <li>Modalités de mise en œuvre au niveau des pays (Comités Nationaux Techniques)</li> <li>Modalités de mise en œuvre autres partenaires</li> <li>Discussions</li> </ul>	Coordonateur du projet
09:45- 10:30	Gestion, rôle et responsabilités de: <ul style="list-style-type: none"> <li>International Union for Conservation of Nature (IUCN)</li> <li>Discussions</li> </ul>	Chef de programme IUCN
10:30 - 10:45	Pause café	
10:45 - 11:15	Gestion, rôle et responsabilités de: <ul style="list-style-type: none"> <li>African Wildlife Foundation (AWF)</li> <li>Discussions</li> </ul>	Chef de programme AWF
11:15 - 11:30	Gestion, rôle et responsabilités de: <ul style="list-style-type: none"> <li>Vétérinaires sans Frontières Belgique (VSF-Belgique)</li> <li>Discussions</li> </ul>	Chef de programme VSF
11:30 - 13:15	<b>Session 5: Cadre logique et plan de travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Révision et validation du Cadre Logique</li> </ul>	Modérateur
13:15 – 14:30	Lunch	
14:30 – 15:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision et validation du Cadre Logique (Continue)</li> </ul>	Modérateur
15:00 – 16:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision et validation du Plan d'Action</li> </ul>	Modérateur
16:00 - 16:15	Pause café	
16:15 - 17:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision et validation du Plan d'Action (Continue)</li> </ul>	Modérateur
17:00 - 17:30	Cérémonie de clôture de l'atelier	

## Liste des participants

N°	Participants	Pays	E-mail
1	<b>Dr. Jean Camille Atchadé</b>	Bénin	<a href="mailto:delevage@intnet.bj">delevage@intnet.bj</a> , <a href="mailto:camatchade@yahoo.fr">camatchade@yahoo.fr</a>
2	<b>Mr. Tiomoko Ali Djafarou</b>	Bénin	<a href="mailto:pendjari@gmx.net">pendjari@gmx.net</a> ; <a href="mailto:contact@pendjari.net">contact@pendjari.net</a>
3	<b>Mr. Ouattara Ouséini</b>	Burkina Faso	<a href="mailto:kissoubd@yahoo.fr">kissoubd@yahoo.fr</a>
4	<b>Dr. Moumini Savadogo</b>	IUCN-Burkina Faso	<a href="mailto:moumini.savadogo@iucn.org">moumini.savadogo@iucn.org</a>
5	<b>Mr. Sounounou Keita</b>	Guinée	<a href="mailto:konatecons@yahoo.fr">konatecons@yahoo.fr</a>
6	<b>Mr. Saran Lanciné Konaté</b>	Guinée	<a href="mailto:konatecons@yahoo.fr">konatecons@yahoo.fr</a>
7	<b>Mr. Mamadou Mouctar Sow</b>	Guinée	<a href="mailto:smamadoumouctar@yahoo.fr">smamadoumouctar@yahoo.fr</a>
8	<b>Mr. Mamadou Fily Diallo</b>	Guinée	<a href="mailto:smamadoumouctar@yahoo.fr">smamadoumouctar@yahoo.fr</a>
9	<b>Dr. Amadou Boubacar Cissé</b>	Mali	<a href="mailto:amadou.cisse2@yahoo.fr">amadou.cisse2@yahoo.fr</a>
10	<b>Dr. Abouba A. Saidou</b>	Niger	<a href="mailto:calotropis2000@yahoo.fr">calotropis2000@yahoo.fr</a>
11	<b>Mme. Mariama Ali Omar</b>	Niger	<a href="mailto:mariomar_issa@yahoo.fr">mariomar_issa@yahoo.fr</a>
12	<b>Mr. Harou Dan-Joumey</b>	Niger	<a href="mailto:esfdangol@caramail.com">esfdangol@caramail.com</a>
13	<b>Dr. Moumouni Ouedraogo</b>	AWF-Burkina Faso	<a href="mailto:mouedraogo@awfafrica.org">mouedraogo@awfafrica.org</a>
14	<b>Dr. Gilles Vias</b>	VSF-Belgique -Niger	<a href="mailto:g.vias@vsf-belgium.org">g.vias@vsf-belgium.org</a>
15	<b>Dr. Matar Diouf</b>	IUCN- Sénégal	<a href="mailto:matar.diouf@iucn.org">matar.diouf@iucn.org</a>
16	<b>Mr. N'Dao</b>	Sénégal	<a href="mailto:mosakho@yahoo.fr">mosakho@yahoo.fr</a>
17	<b>Dr. Dan Lansana Kourouma</b>	Guinée	<a href="mailto:dan_lansana@yahoo.fr">dan_lansana@yahoo.fr</a>
18	<b>Mr. Sawadogo Issa</b>	Burkina Faso	<a href="mailto:sawissa2001@yahoo.fr">sawissa2001@yahoo.fr</a>
19	<b>Dr. Simplicie Nouala</b>	AU-IBAR	<a href="mailto:nouala.simplice@au-ibar.org">nouala.simplice@au-ibar.org</a>
20	<b>Dr. Austin N'Guetta Bosso</b>	AU-IBAR	<a href="mailto:nguetta.bosso@au-ibar.org">nguetta.bosso@au-ibar.org</a>